

LE 19 juillet 2017

COUR D'APPEL
de TOULOUSE
20 JUIL. 2017
1^{er} Présidence

Monsieur LABORIE André.

N° 2 rue de la forge « Courrier transfert »
31650 Saint Orens.

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT ».En attente d'expulsion

A domicile élu de la SCP d'huissiers FERRAN 18 rue Tripière à TOULOUSE

Ayant pour avocat Maître « en attente de nomination au titre de l'AJ »

(Demande d'aide juridictionnelle en cours).

A

**Monsieur le Premier Président
Guy PASQUIER DE FRANCLIEU
Cour d'appel de Toulouse.
Place du Salin.
31000 Toulouse.**

Lettre recommandée avec AR : 1A 137 328 8434 3

« EN QUATRE EXEMPLAIRES »

**REQUÊTE EN REPARATION ET EN INDEMNISATION DE GARDES A VUES
INJUSTIFIEES CONSIDEREES DE DETENTIONS ARBITRAIRES ;

« SEQUESTRATION ».

CONFIRME PAR ARRÊT DU 3 JUILLET 2012 RELAXANT LABORIE ANDRE.
SOIT UN REEL DYSFONCTIONNEMENT VOLONTAIRE DE NOTRE JUSTICE.

« Ordonnance du 21 juin 2017 portée à la connaissance de Monsieur LABORIE André.
L'informant de l'arrêt du 2 juillet 2012 l'ayant relaxé.**

* *
*